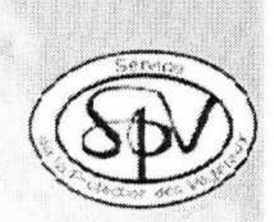
DLP [redacted] 04-5-07014295



AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

S.R.P.V. POITOU – CHARENTES

Bulletin technique n° 12 du 03 Mai 2007 (4 pages)

Grandes Cultures

COLZA : stade G2 - G4

Pucerons cendrés

Les **captures** à la tour restent modestes. La situation au champ, déjà peu préoccupante la semaine dernière semble en recul.

Les orages violents ont pu jouer un rôle régulateur.

*La **surveillance** doit être **maintenue**, mais aucune parcelle ne justifie une intervention aujourd'hui.*

Oïdium

Les symptômes ponctuels évoqués dans le dernier bulletin, ne se sont pas confirmés ailleurs.

Le temps n'est pas favorable au développement de l'oïdium.

La surveillance doit être maintenue.

POIS : stade bourgeonnement à fin floraison

Bruches

Pour ce ravageur, deux types de production sont à différencier :

➢ **Pois de semences et pois pour la consommation humaine (pois jaune) :**

Pour ces deux catégories, une **stratégie à 2 traitements** est nécessaire : *le **premier** est à réaliser au stade **jeunes gousses (2 cm)**. **Renouveler** l'intervention **15 jours** plus tard.*

➢ **Pois protéagineux :**

Dans les secteurs à faible pression, le traitement n'est pas forcément indispensable. Dans les **zones à dégâts** régulièrement importants, un seul **traitement à pleine floraison** peut se justifier.

*Pour le **choix des produits**, se reporter au **dépliant protéagineux**.*

Pucerons

Les **captures** à la tour se confirment **importantes**, et la situation au champ qui en découle, valide leur **présence en toutes zones**.

Les seuils peuvent être déjà ponctuellement atteints, et se situent à :

- 30 pucerons/plante début floraison ;

- 50 pucerons/plante pleine floraison ;

- + 100 pucerons/plante fin floraison.

***Dès les seuils atteints**, un **aphicide spécifique** est à envisager (voir dépliant protéagineux).*

*Dans les **autres situations**, utilisez un **produit mixte bruches-pucerons** lors de vos interventions bruches.*

Tordeuses

Les premières captures sont enregistrées.

Il est trop tôt pour intervenir.

Remarque :

Il est rappelé que l'utilisation d'insecticides pendant la période de floraison et/ou de production d'exsudats doit se faire en respectant la réglementation spécifique (arrêté « abeilles » du 28/11/2003 : mention abeilles...).

Par ailleurs, l'utilisation de spécialités à base d'endosulfan est interdite à partir du 1er juin 2007.

BLE : stade épiaison à début floraison

Les stades ont évolué rapidement, les températures étant anormalement élevées en avril (supérieures aux Normales d'environ 5° pendant 3 semaines).

Maladies foliaires

Les passages pluvieux récents ont permis de nouvelles contaminations, les symptômes qui en résulteront pourront accentuer la nuisibilité de la **septoriose** et de la **rouille brune** surtout en situations tardives.

➢ **En parcelles ayant eu une protection contre les maladies foliaires**, les notations montrent peu d'évolutions : la **septoriose** est présente sur F4, sur F3 la situation est très hétérogène (fréquence de 20 à 60 %).

La **rouille brune** est signalée sur F3 et rarement sur F2 en situations favorables.

➢ **En parcelles témoin,** la **septoriose** progresse sur F2 et F1 en variétés sensibles, l'intensité est de 20 à 40 % sur F3. En situations favorables, la progression de la **rouille brune** sur les étages foliaires supérieurs se confirme.

Remarque : un cas de **rouille jaune** est signalé sur variété **Hysun** en Vienne (Rouillé).

Dans les situations concernées, le renouvellement de la protection est à effectuer rapidement.



Prochain bulletin le 10 mai



POIS

Bruches : Eléments de stratégie

Pucerons : Vol important. Présence en parcelles, intervention selon situation

BLE

Maladies foliaires : Rouille brune et septoriose, contaminations récentes

Fusariose : Eléments de stratégie

Pucerons : Début du vol et présence sur feuilles. A surveiller

MAÏS

Sésamie : 1ères captures

Limaces : A surveiller

TOURNESOL

Pucerons: Début du vol

Limaces : A surveiller

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
13 Route de la forêt
86580 BIARD
Tél : 05 49 62 98 25
Fax : 05 49 62 98 26

Directrice gérante : S. DUTARTRE

Site internet : www.srpv-poitoucharentes.com
E-mail :srpv.draf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Publication périodique
C.P.P.A.P. n°1664-AD
ISSN n°0294-4693

Fusariose sur épis

Début floraison, des pluies contaminatrices et des températures de 20 à 25°C sont favorables à la fusariose.

Les **situations à risque maximum** sont caractérisées par :

- des variétés sensibles : Royssac, Autan, Caphorn, Orvantis... ;
- des précédents maïs ou sorgho ;
- le non labour.

*Prévoir une intervention **début floraison** avec un produit à base de triazole efficace (voir dépliant fongicides) sur **blé dur.***
*Sur **blé tendre**, l'intervention est à réserver aux situations à risque maximum en cas de conditions climatiques favorables.*

Symptômes divers

Des **taches physiologiques** ont été observées ces dernières semaines. Ressemblant parfois à la septoriose ou se présentant sous d'autres formes (taches jaunâtres, zones dépigmentées), ces symptômes ne sont pas d'origine parasitaire. Leur intensité varie selon les variétés, elle est plus forte sur **blé dur**. Comme les années antérieures, ces taches sont induites par des conditions climatiques particulières (amplitudes thermiques) ; dans certains cas, elles sont davantage marquées après des applications fongicides.

Des analyses ont confirmé la présence de **J.N.O.** à plusieurs reprises sur des plantes chétives, peu poussantes, présentant un jaunissement à l'extrémité de la dernière feuille, réparties par zones dans les parcelles. Il est à noter que le symptôme le plus caractéristique habituellement (rougissement de la dernière feuille) n'a pas été systématiquement observé ou l'a été très tardivement. Dans quelques situations semées très tôt, des symptômes très localisés ont été signalés en parcelles ayant eu un traitement de semences spécifique : en raison de la croissance très rapide de la culture jusqu'à mi-novembre, la durée de la protection s'est trouvée limitée pour cause de dilution « excessive » de la substance active dans la masse végétative.

Pucerons

Le vol à la tour s'est légèrement intensifié fin avril.
En parcelles, la présence sur feuilles se confirme.

A surveiller jusqu'au stade pâteux.

MAÏS : stade levée à 4 feuilles

Les températures élevées et les passages pluvieux récents ont permis la levée de façon plus généralisée dans de nombreux secteurs.

Sésamie

Les premières captures (3 pour 2 pièges) ont été observées en Charente-Maritime du 26 avril au 02 mai.

Limaces

A surveiller.

TOURNESOL : stade levée à 2 paires de feuilles

Ravageurs

Le vol de **pucerons** à la tour a commencé avec une intensité assez faible pour l'instant.
Les conditions climatiques sont davantage favorables à l'activité des **limaces**.

Surveiller l'activité de ces ravageurs.

REGLEMENTATION ZNT (arrêté du 12 septembre 2006)

La réduction de la Zone Non Traitée de **20 ou 50 m à 5 m** est subordonnée au **respect** de 3 conditions (voir bulletins du 04 octobre et du 13 décembre 2006).

Outre l'**enregistrement des pratiques** et la **présence d'un dispositif végétalisé permanent** d'au moins **5 m** en bordure des points d'eau, il est nécessaire **d'utiliser des moyens réduisant le risque pour les milieux aquatiques** ; la liste initiale de ces moyens a été mise à jour récemment , voire pages 3 et 4.

Cette mise à jour du 06 avril figure dans le bulletin officiel du Ministère de l'Agriculture N° 47 du 24 novembre 2006 qui a été modifié en conséquence.

Arrêté du 12 septembre 2006

Relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L.253-1 du Code Rural

Equipements (buses) permettant de réduire la dérive des embruns de pulvérisation

Mise à jour du 06/04/07

Marques commerciales	Modèles de buses	Conditions d'utilisations
TEEJET	AI 110 02 vs ou AIC 110 02 vs ; AI 110 03 vs ou AIC 110 03 vs ; AI 110 04 vs ou AIC 110 04 vs	2 à 3 bars
	AI 110 025 vs ou AIC 110 025 vs	2 à 4 bars
	AI 110 05 ou AIC 110 05 vs	2 à 3 bars et 5 bars
	AI 110 06 ou AIC 110 06 vs	2 à 4 bars
	Air Jet 35	Pression d'air : 0.34 bar – Pression de liquide : 3 à 6 bars
	Air Jet 42	Pression d'air : 0.37 bar – Pression de liquide : 2 à 5 bars
	TT 110 05	1 bar
	TTI 110 025 ; TTI 110 03	Orientation vers l'avant
	TTI 110 04 ; TTI 110 05	1 à 3 bars
ALBUZ	AVI 110 025	3 à 3.5 bars
	AVI 110 03 ; AVI 110 015 ; AVI 110 02	3 bars
	AVI 110 04 ; AVI 110 05	3 à 5 bars
LECHLER	ID 120 02 ; ID 120 025 ID 120 03 ; ID 120 04	3 à 4 bars
	ID 120 05	2 à 4 bars
	ID 120 06 ID 120 08	2 à 5 bars
	IDK POM 120 04 ; IDK POM 120 02 ; IDK POM 120 025 ; IDK POM 120 03 ; IDK POM 120 015	1 bar
	IDK Céramique 120 05	1 à 4 bar
	IDK 120 05 POM ; IDK Céramique 120 015 ; IDK Céramique 120 02 ; IDK Céramique 120 025 ; IDK Céramique 120 03	1 à 1.5 bar
	IDK Céramique 120 04	1 à 2 bar
	IDN 110 025	2 à 3 bars
	IDN 110 03	2 à 4 bars
HARDI	MINIDRIFT 110 015 MINIDRIFT 110 02 MINIDRIFT 110 025 MINIDRIFT 110 03 MINIDRIFT 110 04	1 bar
	MINIDRIFT 110 05	1 à 1.5 bar
	INJET 110 02 ; INJET 110 025 INJET 110 03 ; INJET 110 04	3 à 4 bars
	INJET 110 05 ; INJET 110 06 INJET 110 08	3 bars
LURMARK	DB 015 F120 ; DB 02 F120 DB025 F120	2 bars
	DB 03 F120 ; DB 04 F120	2 à 3 bars
	DB 05 F120 ; DB 06 F120	2 à 6 bars
	DB 08 F120	2 à 3 bars
NOZAL	ADX (céramique) 110 015	2 à 3 bars
	ADX (céramique) 120 02 ; ADX (céramique) 120 025 ; ADX (céramique) 120 03	1 à 1.5 bar
	ADX (céramique)120 04	1 à 2 bar
	ADX (céramique)120 05	1 à 4 bar
AGROTOP	TurboDrop TDXL 05 ; TurboDrop TDXL 06 ; AirMix 110 05	3 bars
AIR BUBBLE JET	Air BubbleJet 100° 025 Résine ; Air BubbleJet 100° 03 Résine ; Air BubbleJet 100° 04 Résine ; Air BubbleJet 100° 05 Résine ; Air BubbleJet 100° 06 Résine	2 bars

Appareils à rampe (machine complète)

- Accessoires pour appareils à rampe
- Traitements pour l'arboriculture et la viticulture
- Désherbage des cultures pérennes
  - Buses de désherbage (Les buses référencées concernant les buses pour appareils à rampe en cultures basses sont également utilisables. La liste suivante est spécifique à cet usage)

Marque commerciale	Modèle de Buses	Conditions d'utilisation
Lechler	IS 80 03	3 bars
Lechler	IS 80 04	3 bars
Teejet	AIUB 80 025 vs	2 à 2,5 bars
Teejet	AIUB 80 03 vs	2 à 3 bars
Teejet	AIUB 80 04 vs	2 à 3 bars
Albuz	AVI OC 80 02	3 bars
Albuz	AVI OC 80 025	3 bars
Albuz	AVI OC 80 03	3 bars

  - Appareils de désherbage
  - Accessoires pour appareils de désherbage
- Traitement pour la viticulture
- Traitement pour l'arboriculture